

## Programme triennal d'immobilisations 2021-2023

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS				
TRAVAUX ET ACQUISITIONS	Mode de financement	2021	2022	2023
Agrandissement et réfection du pavillon des bénévoles	Règlement d'emprunt / Subvention			3 300 000 \$
Aménagement d'un lien cyclable Champlain/Phase 5	Règlement d'emprunt	30 000 \$		
Aménagement d'un lien cyclable chemin Saint-Féréol / rue des Émeraudes (projet École primaire)	Fonds général	10 000 \$		
Aménagement de sentiers zone de conservation / parc Saint-Louis	Règlement d'emprunt	10 000 \$	90 000 \$	60 000 \$
Réaménagement du parc Jeanne	Règlement d'emprunt	50 000 \$		
Réfection de pavage du chemin Saint-Dominique	Règlement d'emprunt			1 000 000 \$
Réfection de pavage du stationnement du quai	Fonds général / Subvention		70 000 \$	
Réfection de pavage sur divers chemins	Fonds général	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Amélioration du drainage du stationnement arrière du pavillon des bénévoles	Fonds général	100 000 \$		
Agrandissement de la réserve d'eau potable des Chênes	Règlement d'emprunt / Subvention		1 000 000 \$	
Installation de bornes-incendie secteur Haut-Chambray	Règlement d'emprunt	190 000 \$		
Remplacement de la conduite d'aqueduc - chemin Saint-Féréol Nord	Règlement d'emprunt / Subvention		935 000 \$	
Reprofilage de fossés du secteur Marsan	Règlement d'emprunt	100 000 \$		
Reprofilage de fossés du secteur Lucerne (Sud)	Règlement d'emprunt	60 000 \$	30 000 \$	
Réfection du ponceau - 564 chemin du Fleuve	Fonds général	28 000 \$		
Réfection de fossés du secteur Lucerne (Nord)	Règlement d'emprunt	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Réfection du ponceau - cours d'eau Wallot	Règlement d'emprunt / TECQ	181 000 \$		
Installation d'une génératrice pour l'hôtel de ville	Fonds de roulement / Subvention	160 000 \$		
Conversion du système d'éclairage public au DEL	Règlement	338 000 \$		
Installation d'une génératrice au pavillon des bénévoles	Fonds de roulement / Subvention	160 000 \$		
Conversion du système de chauffage et réfection de toiture de l'hôtel de ville	Règlement d'emprunt / Fonds général	200 000 \$		
Renouvellement des habits de combat	Fonds de roulement	10 000 \$	10 000 \$	
Renouvellement de cylindres d'air APRIA	Fonds de roulement	9 500 \$		
Renouvellement de boyau incendie	Fonds de roulement	5 000 \$	5 000 \$	
Remplacement d'ordinateurs (2021 : 2; 2022 : 1)	Fonds de roulement	6 000 \$	3 000 \$	
Programme d'adaptation de postes de travail / mobilier de bureau (2020-2021-2022)	Fonds de roulement	10 000 \$	10 000 \$	
Acquisition d'une déneigeuse à trottoirs (remplacement de tracteur)	Fonds de roulement			80 000 \$
Acquisition d'un chargeur sur roues (remplacement rétro-caveuse)	Règlement d'emprunt	150 000 \$		
<b>Total</b>		<b>1 957 500 \$</b>	<b>2 303 000 \$</b>	<b>4 590 000 \$</b>
<b>Grand total (3 ans) :</b>		<b>8 850 500 \$</b>		



Inscrivez-vous dès maintenant sur **Voilà!** dossier citoyen afin de recevoir votre compte de taxes en ligne seulement.

<https://lescedres.appvoila.com/fr/accueil>

### Prévisions budgétaires 2021

	BUDGET 2020	BUDGET 2021
<b>REVENUS</b>		
Taxes sur la valeur foncière	8 890 587 \$	8 972 436 \$
Compensations tenant lieu de taxes	50 000 \$	50 000 \$
Autres recettes de sources locales	704 927 \$	721 312 \$
Transferts	1 054 052 \$	1 187 120 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>10 699 566 \$</b>	<b>10 930 868 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	1 662 757 \$	1 464 961 \$
Sécurité publique	1 780 531 \$	1 868 417 \$
Transport	1 853 446 \$	1 972 672 \$
Hygiène du milieu	1 733 460 \$	1 740 725 \$
Urbanisme	592 867 \$	568 191 \$
Loisirs	1 249 852 \$	1 174 695 \$
Autres dépenses	397 894 \$	430 760 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 270 807 \$</b>	<b>9 220 421 \$</b>
<b>Affectation en immobilisation</b>	<b>1 428 759 \$</b>	<b>1 710 447 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>10 699 566 \$</b>	<b>10 930 868 \$</b>

### Résumé des orientations 2021

Mettre en œuvre une stratégie de réduction de la consommation de l'eau potable locale inspirée de la Stratégie québécoise;







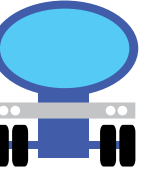
Établir un plan d'action sur les interventions et les investissements en infrastructures en misant sur la pérennité de l'eau potable en terme de qualité et de quantité;

Optimiser l'efficacité des réseaux d'égout et des équipements de traitement des eaux usées dans le respect du plan d'action approuvé par le MELCC.

# RÉSUMÉ de la taxation 2021



**Municipalité des Cèdres**  
1060, chemin du Fleuve  
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1  
[www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)

CATÉGORIES D'IMMEUBLES	TAUX DE TAXATION	TAXES DE SERVICES
 <b>Immeubles résidentiels :</b> Édifices de moins de six (6) logements Incluant les résidences unifamiliales, les chalets, etc.	<b>Taxe foncière</b> 0,515 \$/100 \$ d'évaluation	Eau potable 200 \$/ logement Traitement des eaux usées 250 \$/ logement Déchets domestiques 105 \$/ logement Matières recyclables 70 \$/logement Résidus alimentaires 57 \$/logement Piscine 25 \$ Licence de chien 15 \$
 <b>Immeubles résidentiels :</b> Édifices de six (6) logements ou plus	0,590 \$/100 \$ d'évaluation	
 <b>Immeubles non résidentiels ou immeubles commerciaux</b>	0,980 \$/100 \$ d'évaluation	Eau potable 290 \$/ local Traitement des eaux usées 325 \$/ local Déchets domestiques 220 \$/ local Matières recyclables 110 \$/ local Résidus alimentaires 80 \$/ local
 <b>Immeubles industriels</b>	1,304 \$/100 \$ d'évaluation	Eau potable 550 \$/ local Traitement des eaux usées 500 \$/ local Déchets domestiques 245 \$/ local Matières recyclables 125 \$/ local Résidus alimentaires 95 \$/ local
 <b>Immeubles agricoles</b>	0,515 \$/100 \$ d'évaluation	Eau potable 200 \$/ logement Traitement des eaux usées 250 \$/ logement Déchets domestiques 105 \$/ logement Matières recyclables 70 \$/logement Résidus alimentaires 57 \$/logement
 <b>Terrains vagues desservis</b>	0,515 \$/100 \$ d'évaluation + taxe foncière de base	N/A
 <b>Vidange des fosses septiques</b>	Facturation de la vidange des fosses septiques : <b>c'est quoi?</b>	Une taxe de 56.69 \$ est imposée au propriétaire de chaque immeuble disposant d'une fosse septique afin d'y effectuer la vidange sélective. Dans le cas d'une fosse septique nécessitant une vidange complète, le différentiel sera facturé au cours de l'année. La vidange de la fosse septique s'effectue aux 2 ans et le coût total du service est réparti sur 2 années (taxe 2020-2021).

Note : Toute contradiction entre les chiffres ci-haut mentionnés et le règlement de taxation n° 463-2020 , le règlement n° 463-2020 prévaut.

### CE QU'EST LA GÉNÉRALE SPÉCIALE

Un regroupement de taxes spéciales pour les activités de fonctionnement, qui servent pour des travaux municipaux d'entretien ou de réparation :  
(p. ex. un emprunt réalisé pour couvrir le coût de construction d'un service municipal ou pour financer l'achat de certains biens servant à l'exploitation, au financement, à l'administration, etc. : bibliothèque, équipements de voirie, terrains à des fins de parcs ou de piste cyclable, etc.).

### SAVIEZ-VOUS QUE ?

**Le fait de ne pas recevoir votre compte de taxes municipales ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité.**

### PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2021

La Municipalité des Cèdres vous offre la possibilité de payer le compte de taxes en trois (3) versements lorsque le montant total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$.

1 <sup>er</sup> versement	Payable dans les 30 jours qui suivent la date d'expédition du compte de taxes
2 <sup>e</sup> versement	Payable au plus tard le 10 juin 2021
3 <sup>e</sup> versement	Payable au plus tard le 10 septembre 2021

Pour un compte de taxes dont le montant total est moins de 300 \$, le paiement complet est exigible au plus tard au 1<sup>er</sup> versement 2021.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

- dans la plupart des *institutions financières* : au comptoir, guichet ou par internet;
- par la *poste* en utilisant les coupons retour joints à votre compte de taxes;
- en personne au comptoir de *l'hôtel-de-ville* au service de la perception des taxes.

Les paiements s'effectuent en argent comptant, débit, crédit ou par chèque à l'ordre de la Municipalité des Cèdres.

### PAIEMENT AUTOMATISÉ DES TAXES PAR INTERNET

AVANT D'EFFECTUER VOTRE PAIEMENT de taxes par transaction en ligne (internet) ou au guichet automatique, veuillez vous assurer que le numéro de référence inscrit dans votre dossier de paiement de factures est IDENTIQUE au *numéro de matricule composé de 18 chiffres* inscrit, en haut, à droite de votre compte de taxes ou sur le coupon détachable de votre compte de taxes municipales.

Le paiement de la taxe scolaire s'effectue directement au Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

### DES QUESTIONS ?

Pour toute autre question relative à la taxation, veuillez communiquer avec la Municipalité :

Service de la taxation et de la perception

Tél. : 450 452-4651 poste 221

Pour toute question concernant votre évaluation foncière, nous vous prions de communiquer avec la firme de professionnels en évaluation foncière :

La firme LBP Évaluateurs agréés

334, rue Joseph-Carrier, suite 202

Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5V5 | Tél. : 450 510-1771

Courriel : vaudreuil@lerouxexpert.ca